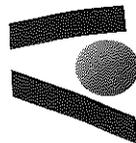


RM DAUH le 28 AOUT 2018			
AMI	x	SPEU	o
ET	x	SH	
AB (SDA)		SF	
MI		SDS	
FIMACO		SAO	
MQCU		Autres x M. HERVE	



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

RENNES METROPOLE	
24 AOUT 2018	
CAB Pdt	Réf 467851 R
DGS	Dir/Serv DAUH

Le Président

Monsieur Emmanuel COUET
Président
Rennes Métropole
4, avenue Henri Fréville
CS 93111
35031 RENNES Cedex

Pôle SDA	Date 27 AOUT 2018	
	Instr	Info
DGA		
DEEI		
DAUH	X	
SAT		
SIG		
SIE		
SN		
AUTRE		

Rennes, le 21 AOUT 2018

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre demande par courrier du 02 aout 2018, portant sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Betton (zone 2AU du Haut Rigné).

En tant que personne publique associée et conformément à l'article L132-7 du code de l'urbanisme, et sauf avis contraire émis par le Département dans le délai de 3 mois, **notre avis sera réputé favorable.**

Votre élu référent sur le Pays de Rennes est **Monsieur Marc HERVE**, conseiller départemental.

Votre interlocuteur, sur ce projet, sera **Monsieur Frédéric KERVERN**, responsable du service développement local de l'agence du Pays de Rennes.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Rennes Métropole Service Planification et Etudes Urbaines	
Date arrivée :	29 AOUT 2018
Observations	
→ CBPD	

et cordialement

Jean-Luc CHENUT

Copies :

- Mairie de Betton
- Marc HERVE, conseiller départemental
- Agence du Pays de Rennes